

logements sont réservés à des ménages qui, autrement, se trouveraient dans l'obligation de déboursier plus de 30 p. 100 de leur revenu pour se loger.

A sa demande, nous avons travaillé avec la fondation à la mise sur pied de ce nouvel instrument de financement. La fondation a posé certaines hypothèses financières à propos du taux de rendement prévu de ces hypothèques, et la Société canadienne d'hypothèques et de logement les a reprises à son compte pour élaborer ses budgets de 1986. Malheureusement, le taux de rendement réel a été de 5 1/4 p. 100 en moyenne au lieu de 4 p. 100 comme on l'espérait. En outre, les coûts d'immobilisations ont grimpé dans certaines régions du pays. De ce fait, le nombre de logements construits a été moins élevé que si les hypothèses de La fondation s'étaient vérifiées.

Monsieur le Président, la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas amputé les budgets et n'a pas l'intention de le faire non plus. La Société continue d'appuyer le principe du prêt hypothécaire indexé et les efforts que La fondation déploie pour qu'il soit reconnu.

Le gouvernement fédéral continue d'aider les ménages à revenus modérés par le biais du programme des coopératives d'habitation.

L'Ajournement

• (1820)

[Traduction]

Je tiens à dire quelques mots au sujet de l'affaire Cloverdale qui semble tant révolter mon honorable collègue, et que je trouve moi aussi révoltante. Je m'étonne de voir que tous ceux qui ont un problème vont toujours se plaindre auprès de l'opposition. Le député de Dollard (M. Weiner) est pourtant un excellent député.

M. Berger: Il avait été invité à l'assemblée, mais il ne s'y est pas présenté.

M. Della Noce: Ces gens-là ne s'aident pas eux-mêmes, car ils devraient s'adresser à leur député. Si le député n'est pas convaincu de leur bon droit, qu'ils aillent alors en parler à l'opposition.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 21.)

[Traduction]

L'AVORTEMENT

L'ACCÈS AUX SERVICES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a informé le gouvernement que l'accès aux services d'avortement s'est dégradé au Canada au point d'atteindre la situation de crise.

L'absence de services d'avortement est en train de devenir une des principales questions influant sur la vie des femmes. En 1984, sur 244 hôpitaux pourvus de comités d'avortement thérapeutique, 18 p. 100 n'ont pas pratiqué d'avortement et une autre tranche de 24 p. 100 n'en ont pratiqué que très peu.

Les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve n'ont pas accès à des services d'avortement dans leur province. En Alberta, les femmes doivent parcourir de longues distances et verser des sommes importantes pour obtenir une prestation à laquelle elles ont légalement droit. Ce sont les femmes des campagnes et celles à revenus modestes qui sont le plus touchées.

En Colombie-Britannique, la situation s'est polarisée à cause d'un premier ministre décidé à faire prévaloir ses vues contre la pratique de l'avortement sur les femmes de la Colombie-Britannique, malgré la législation existante.

Je presse le gouvernement de donner suite aux trois recommandations du Conseil consultatif. L'avortement est un acte médical qu'il n'est pas nécessaire de pratiquer dans un hôpital; les ministres de la Santé fédéral et provinciaux devraient agréer des cliniques sanitaires de grossesse autonomes, financées par l'État; l'avortement doit être décriminalisé.

LES SPORTS

L'ÉTAT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIVERS PALIERS DE GOUVERNEMENT

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, en ce début de semaine, se tiennent dans ma circonscription les championnats mondiaux sprint de patinage de vitesse 1987. Les hommes et femmes à l'Anneau de glace Gaetan Boucher.

Il y a eu la chance de rencontrer les athlètes venus des quatre continents. Entre autres, j'ai aussi rencontré le célèbre patineur Gaetan Boucher de Ste-Foy.

Le programme sera réévalué mondialement, faisant ainsi participer la région de Québec et le Canada tout entier à des